



# Rapport d'activité 2022



Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2023

Olivier HERREN, Directeur général

## Table des matières

<b>Introduction :</b>	<b>2</b>
<b>1/ Une Entreprise Associative moderne</b>	<b>2</b>
<b>2/ Les principaux évènements de l'année</b>	<b>5</b>
<b>3/ Ressources humaines</b>	<b>9</b>
<b>4/ L'activité</b>	<b>12</b>
4-A / Données quantitatives	12
4-B / Zoom sur l'évolution de notre travail en 10 ans (2012/2022)	15
4-C / Zoom sur le métier de responsable de secteur	16
4-D / Données qualitatives	16
4-D-1 / Satisfaction des familles	
4-D-2 / Etoile des familles	
<b>5/ Perspectives</b>	<b>21</b>
<b>6/ Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>Remerciements</b>	<b>22</b>
Annexe 1 : effectif et synthèse chiffrée de l'activité	23

*À la suite de la lecture de ce rapport d'activité, pour toute question complémentaire concernant nos activités, notre organisation, nos modalités de financement ou encore nos données financières : [contact@adomaide68.fr](mailto:contact@adomaide68.fr)*

## Introduction

*L'analyse de 2022 montre quelques évidences. Si la covid a eu des effets négatifs sur l'activité des années, elle a paradoxalement booster notre manière de travailler. Le télétravail est l'exemple type qui s'est très vite développé. Au sein de notre association, il s'est mis en place de manière assez régulière. Autre changement, les équipes à responsabilités partagées : s'organiser différemment et de manière plus collaborative. Il s'agit ici d'organiser le travail RS-intervenants autrement en favorisant la communication et avec pour objectif d'affiner les plannings. Si ces deux exemples sont positifs car nous incitant à construire le futur de l'association, constat que la covid semble également avoir quelque peu freiné les demandes d'aides à domicile. Les familles, pour certaines, semblent plus frileuses à accepter qu'une professionnelle vienne à leur domicile. Pour autant, notre activité reste d'importance, notamment au niveau de la prévention et de la protection de l'enfance. A nous de nous adapter à la demande, de percevoir le futur de l'aide à domicile, de répondre à la demande, de comprendre ce qu'attendent de nous les familles, par exemple en réfléchissant à la création d'un comité des usagers. C'est en effet un des nombreux axes de réflexion qui ont permis d'écrire le projet associatif et de service 2022/2026.*

## 1 / Une Entreprise Associative moderne

En 2022, A DOM'AIDE68, c'est **14** bénévoles et 2 adhérents également bénévoles au service des familles et des enfants.



**14** membres du Conseil d'administration décident des grandes orientations et prennent les décisions. Ils se réunissent très régulièrement, participent à de nombreuses réunions tant sur le plan local que régional ou national. Ils contribuent au développement de l'Entreprise Associative par leur bénévolat actif (plus de **915h**).

Les administrateurs s'engagent également régulièrement sur des :

- ✚ Groupes de travail et d'étude
- ✚ Séminaire – (ex : le projet associatif)
- ✚ Démarches de développement du réseau
- ✚ Rencontres avec les élus locaux
- ✚ Relai fédéral au niveau Grand Est
- ✚ Présence nationale : fédération ADEDOM

Des binômes de compétences avec le Directeur général (ou d'autres collaborateurs par délégation) pour utiliser au mieux les compétences spécifiques des administrateurs :

- ✚ Binôme juridique
- ✚ Binôme projet
- ✚ Binôme comptable etc.

## Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2022



**Présidente**  
Martine Saenger

**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Olivier Roche

**2<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Thérèse Chodanowski

**Trésorier**  
Serge Schueller

**Secrétaire**  
Yvette Schnebelen

**Administratrice**  
Véronique Simon-Chambaud

**Administratrice**  
Colette Schaller

Administrateur  
Daniel Giudici

Administratrice  
Anne Boetsch

Administratrice  
Pauline Berra

Administrateur  
Gilbert Robine

Administratrice  
Annick Rein

Administratrice  
Marie-Paule Spinner

Administrateur  
Marcel Riche



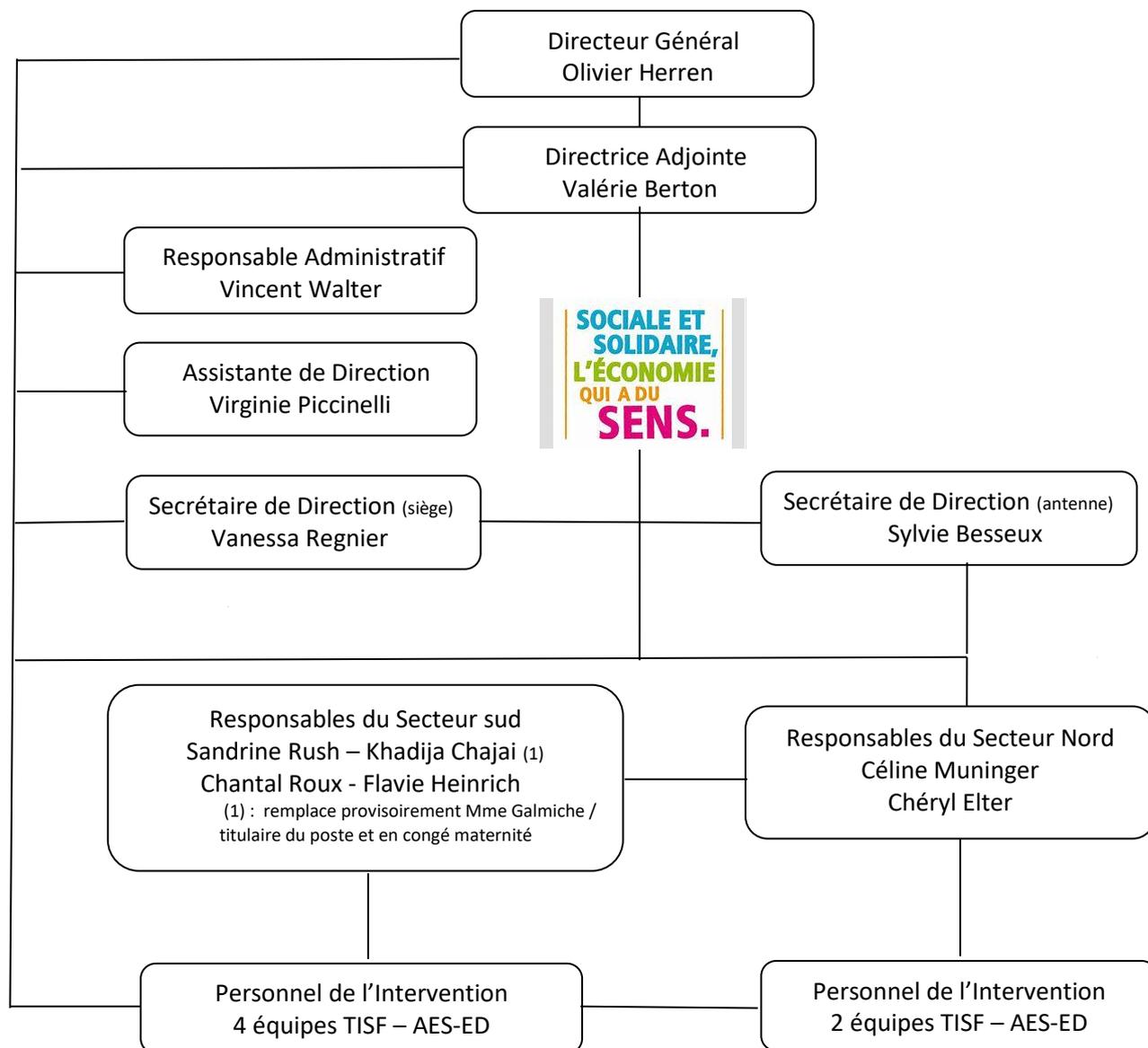
Membres du bureau

*Membres adhérents*  
*Lucie Wagner*  
*Jean-Michel Niary*

Principes de fonctionnement :

- **Les membres du Conseil d'Administration** se réunissent en moyenne 4 à 5 fois par an, en présence du Directeur général et de la représentante de la CAF ; sont régulièrement invités pour les questions budgétaires, M. l'Expert-comptable et M. le Commissaire aux comptes ;
- **Les membres du Bureau** se réunissent généralement chaque mois, en présence du Directeur général et de la Directrice adjointe, et ont délégation pour la gestion des activités courantes ;
- **Les Administrateurs et membres adhérents** participent également à l'assemblée générale annuelle et sont présents à la réunion institutionnelle annuelle.

## Organigramme fonctionnel au 31/12/2022



**Notre objet** : proposer dans le département du Haut-Rhin des services d'aide à la famille nécessitant un soutien dans le quotidien, à domicile ou à partir du domicile.

**Agir** en commun dans le cadre des politiques sociales de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin via une convention tripartite unique et le soutien ponctuel de la MSA.



**Accompagner** à domicile ou à partir du domicile les familles avec enfant(s), avec du personnel qualifié, diplômé, expérimenté : **59 Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale** (niveau IV), **22 Accompagnants éducatifs et sociaux** (AES ou ex AVS) (niveau V) et **Employés à Domicile**.

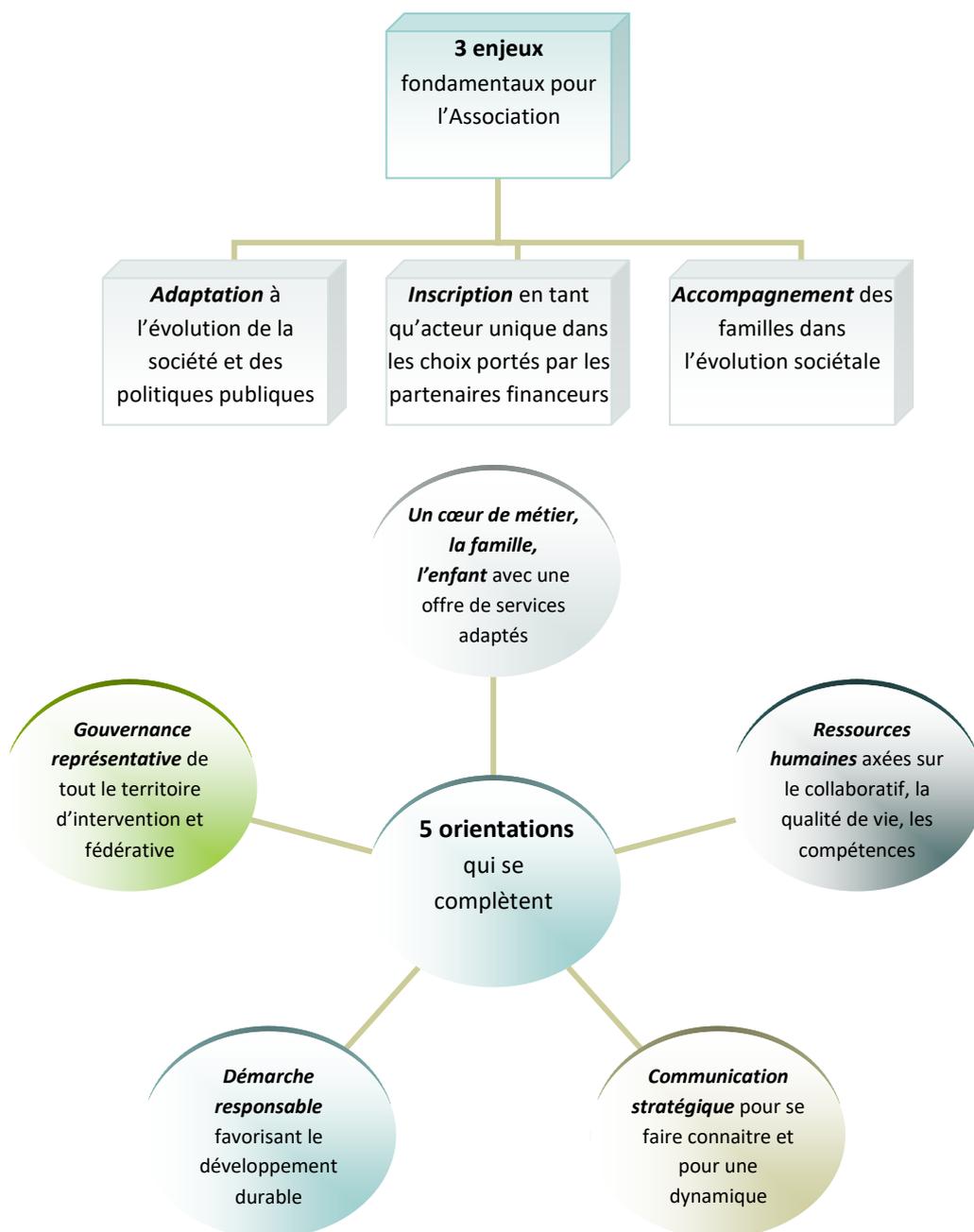


## 2 / Principaux événements de l'année

Outre l'activité, l'année 2022 a été riche de partenariats, de contributions, d'échanges. Notre Association est en permanence en action, à la recherche de partenariats formalisés. Elle est volontaire pour s'inscrire dans les projets où elle pourrait apporter une expertise, un soutien dès lors que cela touche la famille, l'enfant, la prévention. Acteur majeur du domicile dans le Haut Rhin, l'Association s'inscrit en complément des autres dispositifs : établissements accueillant les enfants, familles d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert, aide sociale à l'enfance, associations de familles, structures d'accompagnement des enfants en situation de handicap. A DOM'AIDE68 a ainsi la capacité d'intervenir dans tout le département du Haut Rhin, y compris dans les lieux le plus reculés. Fort de salariés expérimentés, notamment les techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) mais également des Auxiliaires de Vie Sociale (AVS-AES).

**Construire** le futur par l'écriture du projet associatif et de service 2022/2026. Fruit d'un important travail réalisé par les administrateurs, les salariés et quelques familles, le projet engage l'association sur les 5 prochaines années. Le projet trace les lignes des 3 enjeux et des 5 grandes orientations retenues.

(Disponible sur simple demande)



### **Proposer** un service complémentaire au

Droit au répit pour les familles ayant un enfant en situation de handicap. Parenthèse68 vise à apporter aux familles une forme d'accompagnement favorisant l'inclusion de l'enfant porteur d'un handicap, également de permettre aux parents à certaines périodes de l'année (vacances scolaires et fermeture des établissements) d'éviter une importante fatigue due à la prise en charge 24/24 de l'enfant. Un exemple ? La participation de quelques enfants à la journée « baptême de l'air » organisée par l'association Kiwanis.



Fondation **Britschgi  
Baumann**



AG2R ARPEGE



**S'outiller et se ressourcer :** pour améliorer les compétences des TISF-AVS auprès du public en situation de handicap, l'Association SINCLAIR propose chaque mois des permanences-appui technique dans nos locaux de Mulhouse et de Colmar. Chaque salariée peut évoquer une difficulté rencontrée avec une famille où l'un des adultes ou l'un des enfants est en situation de handicap. **25 appuis** d'une heure ont eu lieu. Réponses personnalisées, outils qui facilitent l'accompagnement, écoute, tout cela permet réellement d'adapter l'intervention. En parallèle dans le cadre du projet L'Aubrière, toujours mené par SINCLAIR, les TISF peuvent avec les familles se rendre au LAEP Capucine pour des demi-journées d'activité (**15 participations** en 2022). Enfin, SINCLAIR a réalisé **6 sensibilisations collectives** de 2h auprès des salariés avec pour thématique : « *quels outils pour quelles interventions* ». De vrais plus !



**Charte nationale  
qualité**  
SERVICES À LA PERSO

**Renouveler** l'adhésion à la charte nationale pour **valoriser** l'image de l'Association par l'adhésion depuis 2014 à la charte nationale ; **rester** en conformité avec les textes en vigueur ; avoir un aperçu général de nos axes de progrès... Axer nos interventions pas uniquement sur un aspect quantitatif mais en mettant en avant la qualité du service apporté.

**Développer** les partenariats en multipliant la communication, en participant aux projets communs, en intégrant des conseils d'administration, en contribuant par l'apport de notre expertise à domicile auprès des familles ou en intervenant à la demande des organismes. C'est déjà le cas auprès de l'ESEIS (organisme qui forme les TISF et à d'autres métiers du social), auprès de PRAXIS (organisme qui forme également les travailleurs sociaux), ou encore avec LES PAILLONS BLANCS dans le cadre du projet « Communauté 360° ». Ce sont aussi des journées d'échange sur les bonnes pratiques avec d'autres associations œuvrant dans notre secteur d'activité : ZAPA à Haguenau, AID Schiltigheim dans le Bas Rhin ou encore l'association ADAD dans l'Aube.



**Moderniser** le travail en équipe en développant le télétravail pour le personnel d'encadrement et de direction. Expérimenté en 2021, le télétravail a été validé pour les salariés qui travaillent au siège et à l'antenne de Colmar. Un règlement a été mis en place. L'organisation permet à la fois d'apporter un confort de travail tout en réalisant à l'identique les missions confiées à chaque salarié.

**Expérimenter** l'organisation du travail à partir du mode collaboratif, tel est l'enjeu des équipes autonomes ou à « responsabilités partagées ». Une première expérience fin 2021 ayant donné satisfaction aussi bien pour le responsable de secteur que pour les intervenants, nous avons décidé de poursuivre l'expérience en 2022 avec une autre équipe. Il s'agissait de conforter la première expérience mais également de vérifier quel degré d'autonomie nous souhaitions donner aux équipes. Il en résulte finalement que la majorité des intervenants TISF AVS ont apprécié ce mode de travail collaboratif qui consiste à échanger en amont des interventions à domicile, sur l'élaboration des plannings de toute l'équipe à laquelle le salarié appartient. Les objectifs sont d'optimiser les plannings, d'économiser des temps de trajet, d'équilibrer vie personnelle et vie professionnelle, de diminuer l'absentéisme et d'apporter un service de qualité aux familles.





**Enrichir** nos connaissances en participant aux journées de travail ou congrès thématiques. Nous étions présents au congrès d'Adédom à Lyon pendant 2 jours, également aux Assises de la prévention et de la protection de l'enfance organisée par la CeA à Strasbourg. Nous avons aussi échangé avec les directeurs des MECS du département lors d'une matinée de travail; l'occasion de mieux faire connaissance mais aussi de mieux comprendre les contraintes, le fonctionnement de chacun.

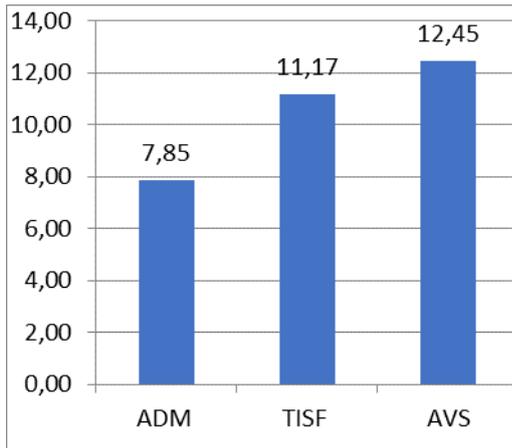


**Promouvoir** le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ; **faire reconnaître** et **valoriser** le secteur famille ; **être force** de proposition au niveau national ; **étudier** les textes et lois en vigueur ; **développer** des projets, telles sont les missions de la Commission enfance- famille de la Fédération ADEDOM ; réunissant **12 directeurs et présidents** d'Associations autour d'un référent fédéral, la commission est une instance active. Elle promeut l'accompagnement de qualité à domicile. Le directeur d'ADOM'AIDE68 y siège depuis 2016 à raison de 4 réunions par an.

### 3 / Ressources humaines

**Un effectif stabilisé** : sur l'année, en moyenne, nous comptons **94** salariés pour **81.82** ETP (94 pour 85.65 ETP en 2021). **95%** des salariés sont qualifiés ou en cours de qualification (contrat en alternance) ce qui démontre notre volonté de favoriser au maximum la qualité de nos interventions à domicile.





**Une ancienneté qui reste forte** : une équipe qui a une moyenne d'ancienneté de **10.5** ans. L'ancienneté du personnel administratif reste stable. Celle des TISF baisse (**11 ans** contre 13 ans en 2021); ceci est du à des départs notamment à la retraite (ou inaptitude) et à l'embauche de jeunes diplômées. A l'inverse, l'ancienneté des AVS augmente (10.5 à **12.5 ans**) du fait de moins de départ mais aussi de peu de turn over. Le faible turn over est constaté globalement et quel que soit le métier.

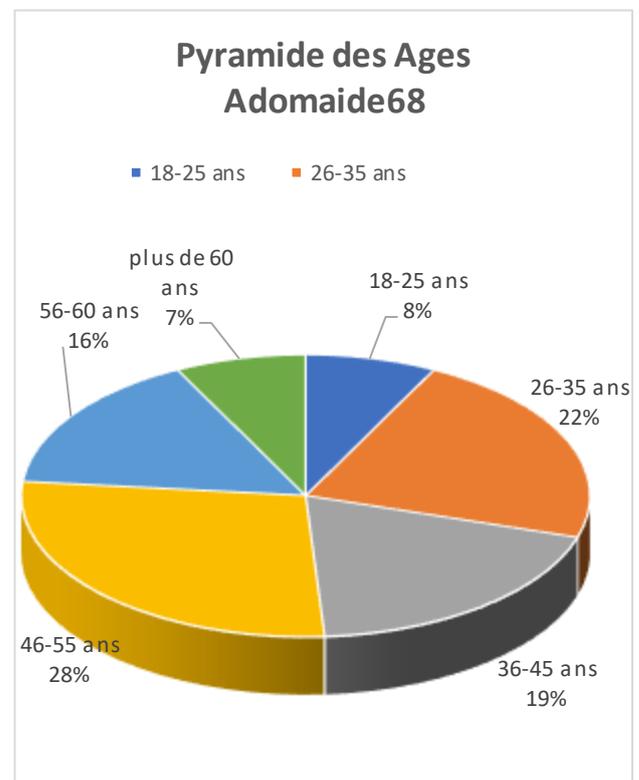
**Mouvements de personnel :**

- ✚ **8 Arrivées** (22 en 2021)
  - 1 responsables de secteur (par suite de congé maternité)
  - 4 TISF + 2 apprenties TISF
  - 1 AVS-AES-ED
- ✚ **11 Départs** (18 en 2021)
  - 3 départs à la retraite
  - 3 inaptitudes
  - 3 fin de CDD
  - 1 démission
  - 1 fin de contrat pendant essai



Nous constatons toujours des difficultés pour trouver du personnel qualifié et compétent au niveau du personnel d'intervention, notamment TISF, métier toujours trop peu attractif, connu. Pour autant, nous poursuivons notre politique de formation pour pallier les départs naturels de fin de carrière. Enfin, nous sommes attentifs au fait que depuis quelques années, il y a une hausse des départs pour des inaptitudes d'origines non professionnelle. Généralement, nous observons que si le salarié a lui-même des difficultés sociales, familiales importantes, il est vite en incapacité professionnelle d'accompagner des familles elles-mêmes en grandes difficultés.

La répartition du personnel s'établit en moyenne de manière identique d'une année à l'autre avec un taux d'encadrement de l'ordre de **13%**.



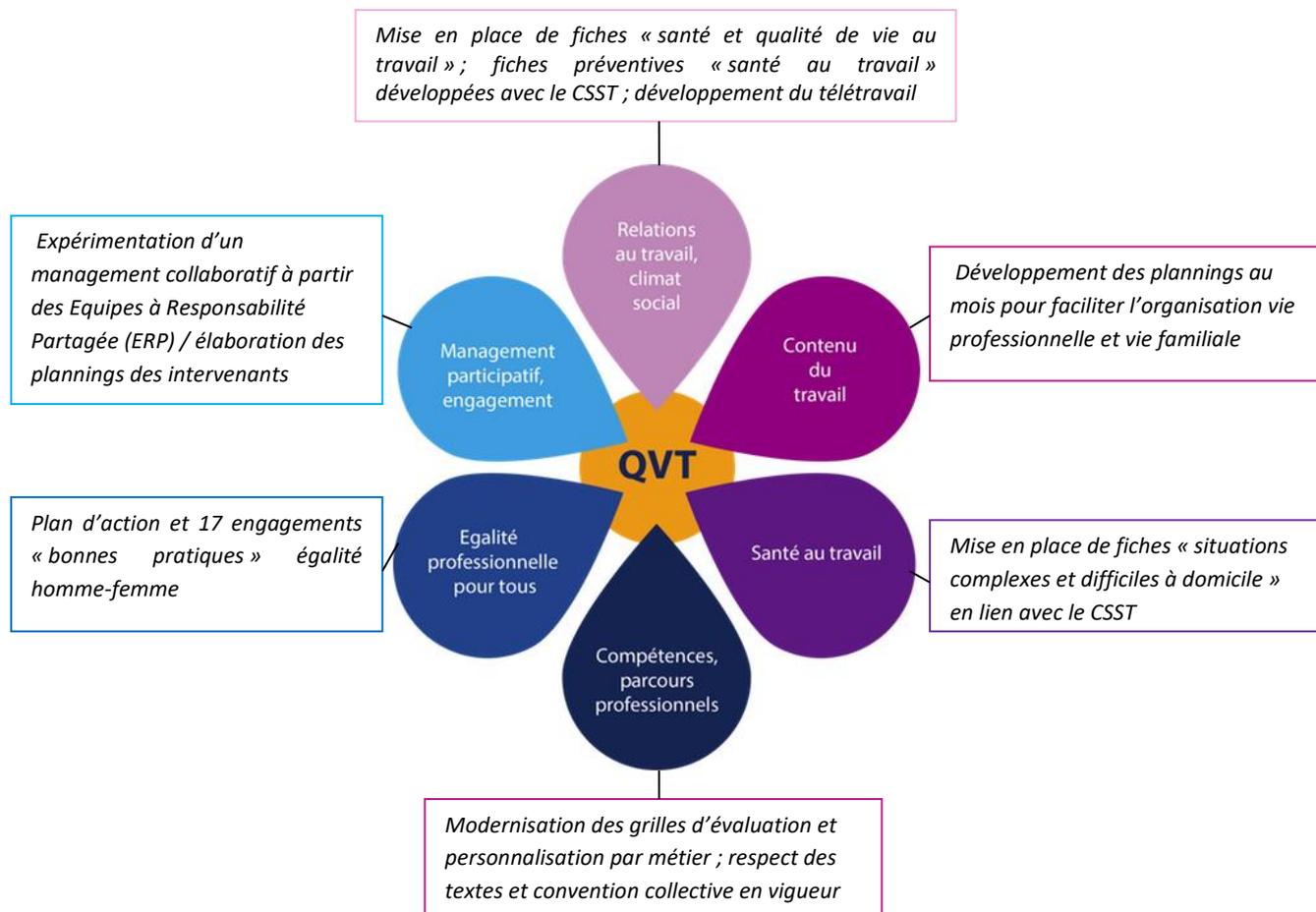


**Favoriser** la qualification du personnel : l'Entreprise Associative favorise l'accès à la qualification de 2 manières : en favorisant l'accès à la qualification ou l'évolution de carrière : 5 salariés actuellement en formation de TISF sur 2 ans ; en accueillant des stagiaires pour découvrir les métiers, ou en stage long. En 2022, 9 stagiaires ont été accueillis, en lien avec les métiers de TISF-AVS (partenariat avec l'organisme de formation ESEIS). A noter que les formations au métier de TISF sont remplies à peine à hauteur de 50% des possibilités de l'organisme ... Le problème de l'attractivité se pose depuis des années, sans solution réelle.

**Rendre polyvalente** l'équipe pour une cohérence de travail et une répartition des missions nécessaires au bon fonctionnement de toute Association. Malgré une répartition optimisée des dossiers et de la gestion courante, malgré une mise à jour régulière au niveau des logiciels informatiques et logiciels métiers ou de gestion administrative (AFAS-CAF), chaque année apporte son lot de nouveautés. Constat qu'en 2022, avec la crise économique, il a été difficile de construire un budget prévisionnel. Nous avons même dû faire un budget rectificatif ... activité très changeante, hausses successives de la valeur du point, de l'indice kilométrique, envolée de certains coûts... Tout cela a demandé de s'adapter en permanence, d'anticiper, de faire des scénarios et de s'assurer que nos financeurs pouvaient suivre ces variations.



**S'engager** concrètement dans une démarche de qualité de vie au travail (QVT)



**4-A/ Données quantitatives**

Comparatif 2021/2022	2021	2022
Nombre de familles <b>CAF</b>	406	407
Durée moyenne de l'intervention	69h	64h
Nombre de familles <b>CeA</b>	487	412
Durée moyenne de l'intervention	93h	114h
Nombre de familles <b>Droit au répit</b>	52	39
Durée moyenne de l'intervention	63.5h	75h
Nombre de familles <b>MSA</b>	3	0
Durée moyenne de l'intervention	92h	0h
Nombre de familles <b>Parenthèse68*</b>	7	8
Durée moyenne de l'intervention	82.5h	80h

**869** familles accompagnées en 2022 (955 en 2021) soit 77 139,50h (77 491h en 2021). Le nombre de familles accompagnées a baissé mais le nombre d'heures d'accompagnement par famille CeA a augmenté, les situation sociales complexes le demandant. Nous constatons au niveau CAF que depuis la covid, les familles semblent moins faire appel au service à domicile. La question se pose de savoir pourquoi : peur des virus, offre mal calibrée, service qui ne correspond pas à l'attente, demande de nouveaux types d'accompagnement ? A l'inverse, les commandes des Territoires de Solidarités et surtout de l'ASE ont été importantes. Le secteur de l'enfance peine face à des dossiers de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes. Et le droit au répit est en baisse du fait d'un financement qui est à la baisse.

### 3 Types d'accompagnement proposés :

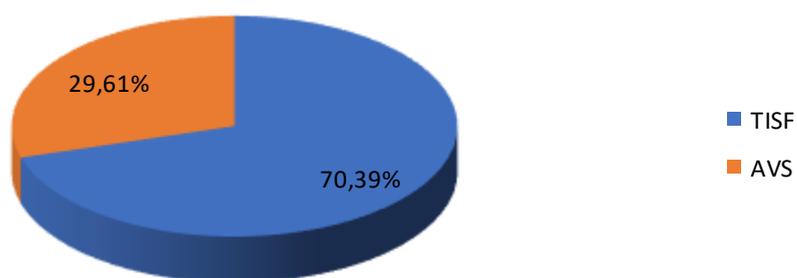
✚ A DOM'AIDE68 accompagne les familles avec enfant(s) dans le cadre de difficultés éducatives, pour du soutien à la parentalité, des difficultés passagères (hospitalisation, surcharge de travail...) ou des évènements heureux (grossesse, naissance ...), pour l'organisation au quotidien du logement, l'aide à la prise en charge des enfants, des activités ludiques, éducatives, les démarches administratives etc. Ces interventions se réalisent avec le soutien financier de la CAF du Haut-Rhin. L'Entreprise Associative réalise également des interventions commanditées par les services de la CeA dans le cadre de la protection de l'enfance (ASE, AEMO, Espaces Solidarités).

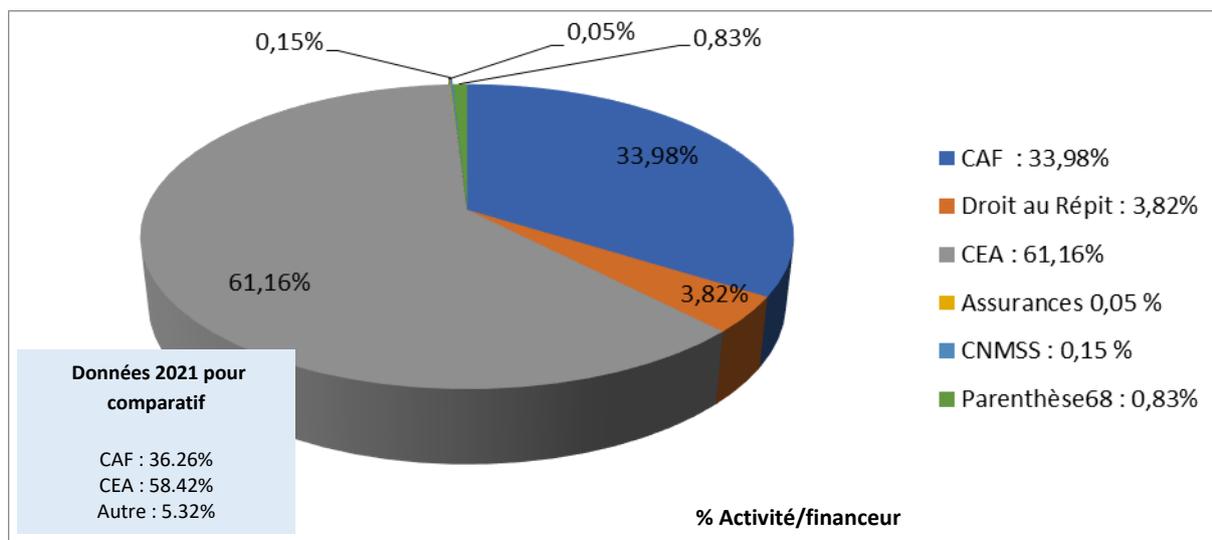


- ✚ A DOM'AIDE68 réalise, sur proposition des salariés ou des demandes de partenaires sociaux, des actions collectives qui favorisent les liens sociaux, les rencontres. Ces actions, souvent innovantes, sont une autre approche de l'accompagnement des familles avec enfant(s).
- ✚ A DOM'AIDE68 accompagne également les familles avec un enfant en situation de handicap dans le cadre du Droit au Répit. Il s'agit pour les parents, de pouvoir prendre du recul, de leur libérer un espace-temps. Parenthèse68, projet en cours, est une activité qui complète bien nos autres services à domicile.

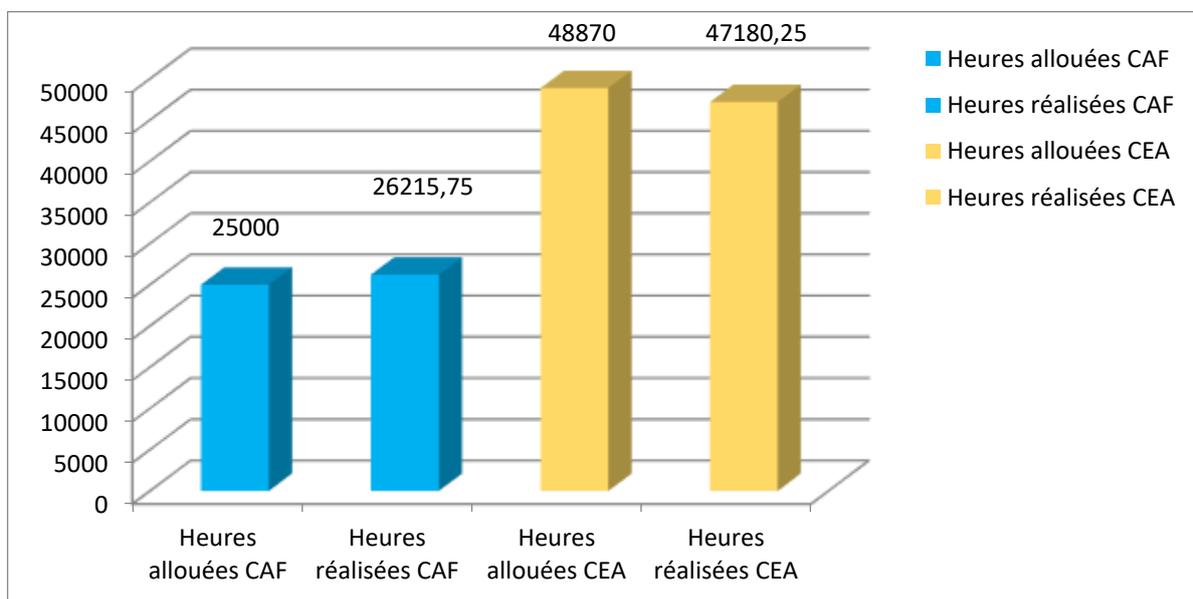
#### Activité par métier :

**Soit :**  
 AVS : 22 842h  
 TISF : 54 297h





### Heures allouées - réalisées



#### 4-B/ Zoom sur l'évolution du travail en 10 ans

- Evolution de la répartition des activités par financeur

	2012	2022	Variation
<b>CeA</b>	39 %	61 %	<b>+54%</b>
<b>CAF</b>	58 %	34 %	<b>-41%</b>
<b>Autre</b>	3 %	5 %	<b>+65%</b>

Commentaire : en 10 ans, l'association a dû s'adapter de manière très importante au type de familles accompagnées : **CeA** : hausse des familles avec de grandes difficultés sociales ou éducatives et accompagnement généralement sur plusieurs années (aide sociale à l'enfance-protection de l'enfance) ; **CAF** : l'accompagnement ponctuel et concernant les faits générateurs (grossesse, naissance, hospitalisation ...) diminuant progressivement et régulièrement. *Le service proposé aux familles « CAF » correspond-elle à la demande des familles ?*

- Evolution de l'accompagnement des familles

	2012	2022	Variation
Heures d'interventions (moyenne sur 12 mois) par famille CeA	134h	114h	<b>-14.9%</b>
Heures d'interventions (moyenne sur 12 mois) par famille CAF	89h	64h	<b>-28%</b>
Nombre de familles accompagnées (base 12 mois)	676	869	<b>+29%</b>

Commentaire : en 10 ans, nous constatons que nous intervenons de moins en moins longtemps par famille quel que soit le financeur et le type de famille. *Pour une qualité d'accompagnement des familles rencontrant parfois de très importantes problématiques, cela ne nécessiterait-il pas plus de temps ?*

- Evolution de l'organisation professionnelle demandée aux salariés

	2012	2022	Variation
Evolution de l'amplitude journalière des salariés	8h00 – 18h00	8h00 – <b>20h00</b>	<b>+2h</b>
Evolution de l'amplitude hebdomadaire des salariés	Lundi au vendredi	Lundi au samedi	<b>+ 1 jour</b>
Durée moyenne d'une intervention – nombre de familles accompagnées par jour	4h 2	2h 4	<b>-2h</b> <b>+2</b>

Commentaire : en 10 ans, nous constatons une forte évolution de l'organisation. Il est demandé aux salariés intervenants beaucoup plus au niveau de la souplesse ou du niveau de la disponibilité professionnelle. *Jusqu'où peut se poursuivre cette adaptation ?*

#### 4-C/ Zoom sur l'activité des responsables de secteur

Métier central et indispensable au bon fonctionnement de l'activité, les responsables de secteur, au nombre de **6**, articulent chaque jour l'ensemble de l'activité. Leur rôle principal est de réussir l'équation du planning parfait tout en prenant en compte toutes les composantes : les kilomètres, le temps d'intervention, les objectifs visés, le respect du code du travail, de la convention collective, de la modulation du temps de travail, du temps de pause le midi, les temps de congés payés, les temps de concertation en équipe ... également les imprévus : famille absente le jour de l'intervention, salarié malade le matin même et à remplacer en urgence ... Cette fonction demande technicité, organisation et réactivité. Car en parallèle des plannings, il s'agit également d'aller au domicile mettre en place les contrats, ou de participer aux bilans avec les partenaires. Enfin, ils sont chargés du suivi de chaque salarié de leur équipe. 4 chiffres pour mieux comprendre la réalité de chaque instant :

- Nombre d'heures planifiées par an par responsable de secteur : **12 856h**
- Nombre de prestations planifiées par an par responsable de secteur : **5 080**
- Nombre moyen de familles accompagnées par an par responsable de secteur : **150**
- Nombre de salariés encadrés : **14 à 18**

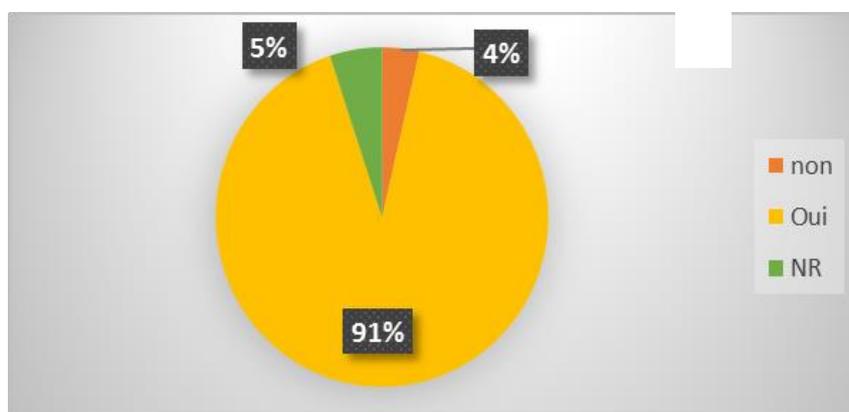
#### 4-D/Rapport d'activité qualitatif

##### 4-D-1/ Satisfaction des familles

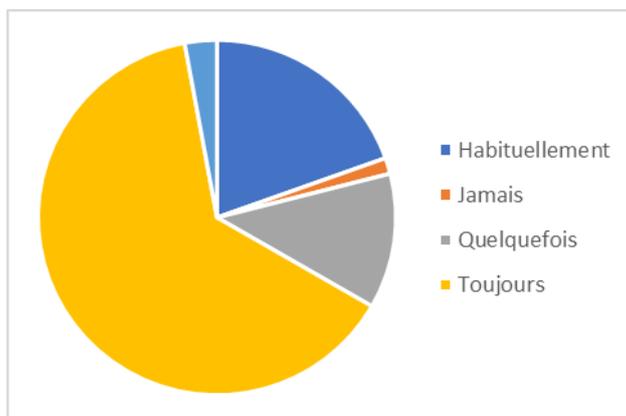
(Source : sondage téléphonique sur 12 mois de 2022 auprès de 138 familles ayant Accepté de répondre au questionnaire)



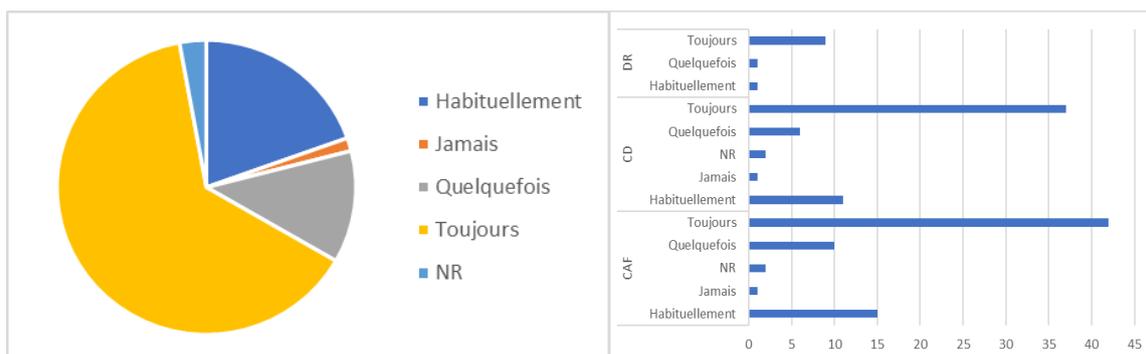
A la question : « La dernière fois que vous avez sollicité notre association, avez-vous obtenu une réponse qui tenait compte de votre demande ? »,



A la question : « Les interventions réalisées par les professionnelles (TISF ou AVS) répondent à vos attentes, vos besoins, et/ou les objectifs définis au contrat ? », 94 répondent toujours, 30 répondent habituellement, 7 quelquefois et 3 jamais (4 non-réponses).



A la question « les plannings qui vous sont envoyés tous les mois vous satisfont-ils (fréquence, horaires, jours d'intervention) ? », 88 répondent toujours, 27 habituellement, 17 quelquefois et 2 jamais (4 non-réponses).



A la question : « Pouvez-vous citer un point positif sur l'accompagnement qui vous est proposé ? »

**Points positifs CAF :**

*Qualités des intervenantes :* leur humanité, leur discrétion, leur amabilité et leur connaissance des enfants, leur professionnalisme et leur ouverture d'esprit (pas de jugement)

*Plus-value des interventions :* La progression de l'enfant, son épanouissement ; L'aide apportée, le soulagement dans la gestion du quotidien le soutien et décharge d'un poids, Une amélioration de la qualité de vie, Un changement positif dans le quotidien, les conseils apportés, rupture de l'isolement face à la maladie

**Points positifs CeA :**

*Qualité des intervenantes :* leur bienveillance, leur ouverture à la discussion- à l'écoute – leur compréhension et leur humanité

*Plus-value des interventions :* apportent des réponses aux questions que les parents se posent, permettent une évolution grâce aux conseils, aide pour canaliser l'enfant, soutien face au comportement des enfants, permet le repos du parent, créer du lien, faire des activités avec l'enfant

**Points positifs Droit au Répit :**

*Qualité des intervenantes* : leur vigilance- leur écoute- leur investissement – leur amour de leur métier

*Plus-value des interventions* : permet de se ressourcer, aide qui apporte beaucoup, en totale confiance

A la question : « *Pouvez-vous citer un point à améliorer* » ?

**CAF :**

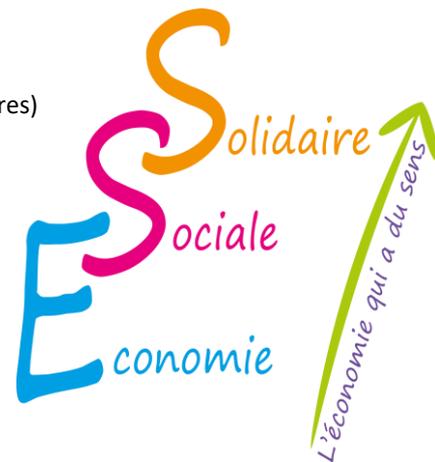
- Annulations/difficultés de remplacements / changements d’intervenante
- Qualité de la prestation/formation du personnel
- Plus de souplesse dans les délais d’annulation
- Durée du contrat en cas de maladie
- Certaines tâches qui ne sont pas réalisées par les intervenantes (ex : vitres)

**CeA :**

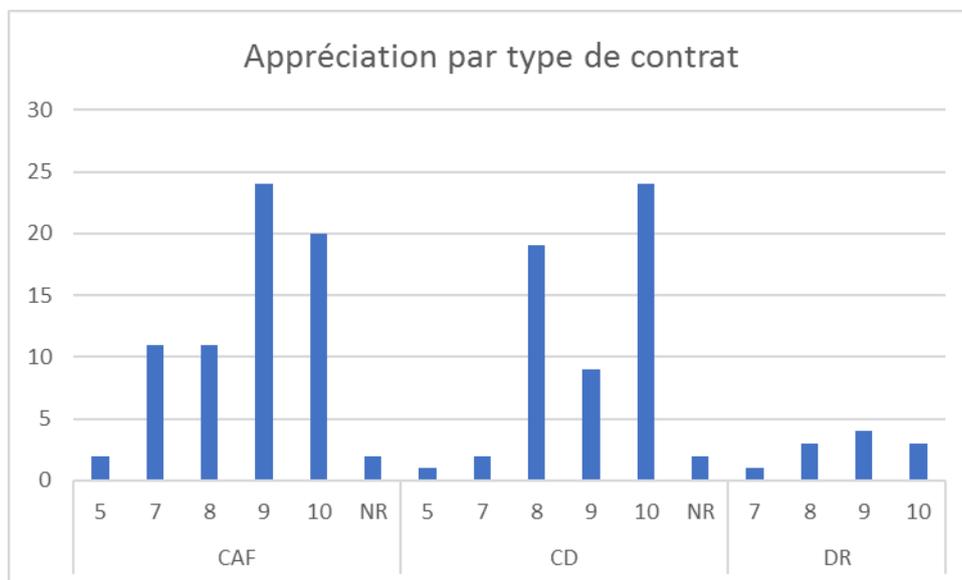
- Des plannings qui arriveraient plus tôt
- Nombre d’intervenantes, changement d’intervenantes
- Plus de disponibilités

**Droit au Répit :**

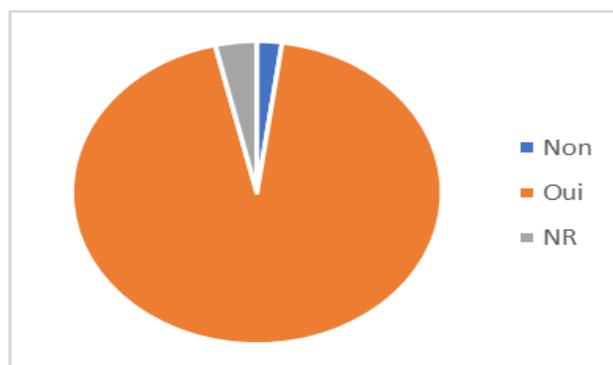
- Délais d’annulation trop long pour la famille
- Eviter les changements d’intervenantes, d’horaires
- Fin des AVS sur DR



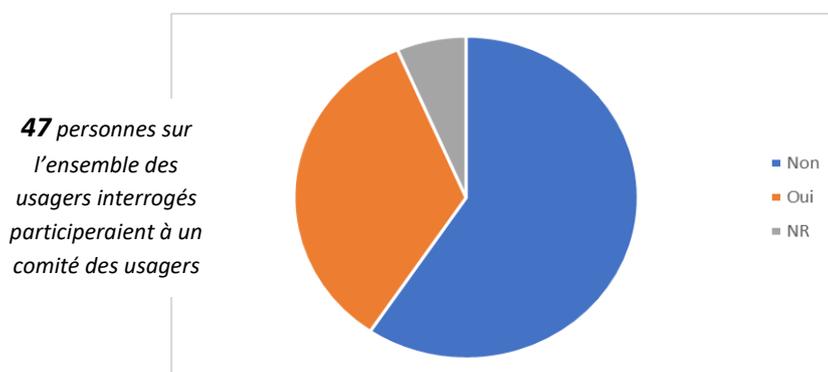
A la question « *sur une échelle de 0 (pire association qui soit) à 10 (meilleure association qui soit), quelle note donneriez-vous ?* »



A la question : « Recommanderiez-vous A DOM'AIDE 68 à un membre de votre famille ou de votre entourage ? »



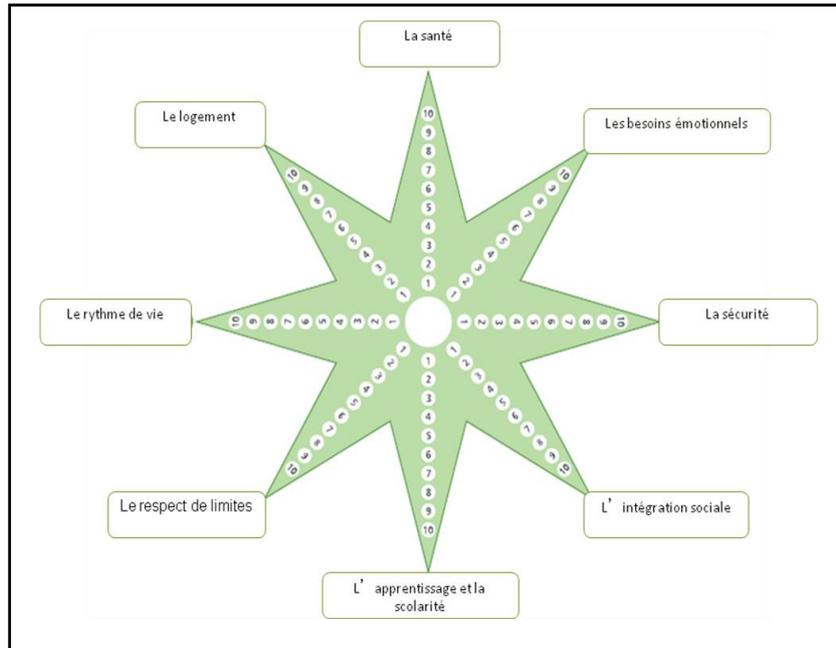
A la question, « Seriez-vous prêt(e) à participer au fonctionnement de l'association en devenant un membre d'un comité des usagers ? »



#### 4-D-2 / De l'intérêt de nos interventions : l'outil « étoile des familles »

L'étoile est un outil qui permet d'aborder avec les familles des thèmes comme la santé, le bien-être, les besoins émotionnels, la sécurité, l'intégration sociale, l'apprentissage et la scolarité, le respect des limites, le rythme de vie, la situation matérielle et l'insertion professionnelle. Chaque thème est représenté par une branche de l'étoile qui peut être noté entre 1 et 9.

En 2022, l'étoile a été renseignée par **82** familles et intervenantes. Les thématiques les plus fréquemment notées sont celles du **rythme de vie**, du **bien-être** et des **besoins émotionnels**. La moins abordée reste celle de l'insertion professionnelle. Entre le premier remplissage de l'étoile et le second, la moyenne de toutes les notations évolue positivement et plus particulièrement la santé et l'intégration sociale. L'intérêt de cet outil est multiple : pour l'Association et l'accompagnant, visualiser les progrès en termes d'autonomie ; pour la famille, déterminer où elle en est au départ de l'accompagnement et visualiser les progrès réalisés ; pour les partenaires sociaux, avoir un visuel des problématiques les plus traitées ; enfin pour la direction de l'Association, adapter les formations des intervenantes en fonction de la réalité du terrain.



L'étoile est un outil intéressant pour aborder avec les familles des thèmes comme :

- ✚ La santé,
- ✚ Le bien-être,
- ✚ Les besoins émotionnels,
- ✚ La sécurité,
- ✚ L'intégration sociale,
- ✚ L'apprentissage et la scolarité,
- ✚ Le respect des limites,
- ✚ Le rythme de vie,
- ✚ La situation matérielle,
- ✚ L'insertion professionnelle.

**Thématiques les plus renseignées**

Après chaque notation, la famille choisit de travailler des thématiques prioritaires et fixe avec le soutien de la TISF un plan d'action sous forme d'objectifs.

Pour améliorer le rythme de vie, par exemple, l'objectif peut être d'instaurer une routine en mettant en place un planning à la semaine, en faisant les courses en famille afin de prioriser les achats, en établissant des menus pour les enfants, en rythmant l'entretien du logement et en organisant des sorties plus régulièrement.



## 5/ Les perspectives

Si 2021 avait laissé un goût d'inachevé avec des interventions au jour le jour, incertitude due à la covid, **2022** a été une année plus stable. Pour autant, la situation sanitaire s'améliorant, il a fallu faire face aux conséquences de la crise internationale qui s'est traduite par des coûts non prévus dans les budgets : énergie, 2 hausses successives de la valeur du point, hausse de l'indemnité de remboursement du km-déplacement. Difficile dans un tel contexte de tenir un budget qui corresponde au budget prévisionnel déposé fin 2021. Même avec un budget rectificatif en octobre, nous n'avons jamais été certains que le montant des charges soit le bon, ni sûr que les financeurs, qui eux aussi rencontrent les mêmes contraintes, arrivent à nous soutenir correctement. Pour autant, les comptes sont équilibrés par une gestion serrée, responsable.

**2023** : s'annonce comme la continuité de 2022.

Dans un contexte financier complexe (inflation ... hausse des coûts) qui rend difficile toute projection notamment au niveau budgétaire, il nous revient toutefois de rester concentré sur notre ADN, l'accompagnement de qualité auprès des familles pour le bien-être des enfants et d'être en conformité avec l'attente de nos financeurs CAF et CeA qui nous soutiennent du mieux possible. Il nous appartient de réfléchir aux services apportés, de rechercher ce qui peut ou doit être développé. Il nous revient d'essayer au mieux de développer notre projet associatif 2022/2026. Nos activités sont utiles dans le département et font parties intégrantes des politiques sociales auprès des familles. L'utilité de nos interventions n'est plus à démontrer, l'engagement de nos salariés également. Et si 2023 sera peut-être une année encore pleine d'obstacles à dépasser, nous garderons le dynamisme nécessaire pour poursuivre notre travail d'utilité publique. Les salariés, la direction et les membres du Conseil d'administration restent pleinement mobilisés pour pérenniser et poursuivre tout ce qui a été construit depuis plus de 70 ans.

Nos **6** priorités en 2023 :

- Intervenir au domicile des familles au juste prix ;
- Proposer un service de qualité répondant à la demande
- Développer progressivement les axes stratégiques du projet associatif ;
- Proposer un nouveau projet à domicile dans le cadre des *1000 premiers jours de l'enfant* et qui soit axé sur la *prévention et la périnatalité* ;
- Favoriser le partenariat avec nos deux financeurs en recherchant des solutions communes aux obstacles auxquelles nous devront faire face comme de nombreuses structures ;
- Fidéliser le personnel et favoriser la qualité de vie au travail ;

*Être un acteur de l'aide à domicile à part entière dans tout le département du Haut Rhin.*

## 6/ Conclusion

L'économie sociale et solidaire (ESS), si elle est encore un secteur d'activité relativement jeune, a démontré toute son utilité auprès des familles, des personnes âgées, de personnes en situation de handicap. L'humain est au cœur du dispositif et c'est ce qui donne du sens. Chaque jour, plus de 2 millions de salariés prennent leurs postes au service de la population. Leur travail est essentiel tant au niveau social, que de l'autonomie ou encore du maintien des liens familiaux. Ce secteur d'activité a de fortes capacités d'adaptation à la réalité sociétale : personnes âgées qui vivent plus longtemps, typologie et organisation des familles qui évoluent constamment, etc. A DOM'AIDE68 fait partie de ces associations sans but lucratif qui défendent de vraies valeurs et qui ont la volonté d'aller de l'avant. L'activité des TISF et des AVS est **LE** service de proximité par excellence. Il apporte au sein même des foyers, écoute, prévention, accompagnement ... Il a ainsi toute sa place dans l'économie de demain.

*L'ensemble des administrateurs, Madame la Présidente, le Directeur général et la Directrice adjointe souhaitent **remercier tous les salariés** qui chaque jour, de manière autonome mais aussi en équipe, contribuent à donner une image dynamique de l'accompagnement à domicile en s'impliquant dans des missions diverses, difficiles et complémentaires et en sachant se rendre disponibles.*

*Nous remercions également tous les partenaires qui soutiennent d'une manière ou d'une autre, nos activités tout au long de l'année. Nous citerons la **Communauté Européenne d'Alsace** ainsi que les différents Espaces Solidarité qui s'y rattachent, l'équipe de l'**ASE**, de l'**AEMO**, la **Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin**, la **MSA** ainsi que les collectivités ... d'autres structures (**PRAXIS**, **ESEIS**, **SINCLAIR** ...), associations, pouponnières, organismes, professionnels... tous au service d'un même objectif : **mettre l'humain au centre de la société** et de nos préoccupations.*

**ANNEXE 1 EFFECTIF ET DETAIL DE L'ACTIVITE**

Effectifs	Nombre de personnes au 31/12/2022	ETP annuel	Dont antenne nord
T.I.S.F.	59	50.46	14.08
AVS-ED-AD	22	19.37	5.51
Personnel Administratif	12	11.99	3
	<b>93</b>	<b>81.82</b>	<b>22.59</b>

Assurés par	Nombre de famille	Heures	Durée Moyenne d'Intervention
CAF	407	26 216	64
Actions collectives	0	0	
CAF/DROIT AU REPIT	39	2 945	75,5
CeA	412	47 180	114
Autres (MSA, Parenthèse)	11	798	72.50
<b>Total activité normale</b>	<b>869</b>	<b>77 139</b>	<b>88,77</b>

**REPARTION DE L'ACTIVITE PAR FINANCEUR**

	2021	2022
CEA	58.41 %	61.16 %
CAF	36.3 %	33.98 %
AUTRE	5.29 %	4.86 %

Depuis quelques années, nous constatons une hausse des heures pour la CeA et une baisse des heures CAF.

Evolution sur 10 ans (2012/2022)

	2012	2022	VARIATION
CEA	39 %	61 %	+54%
CAF	58 %	34 %	-41%

AUTRE	3 %	5 %	+65%
-------	-----	-----	------



Retrouvez-nous sur notre site internet :

[www.a-dom-aide68.fr](http://www.a-dom-aide68.fr)

[contact@adomaide68.fr](mailto:contact@adomaide68.fr)

